

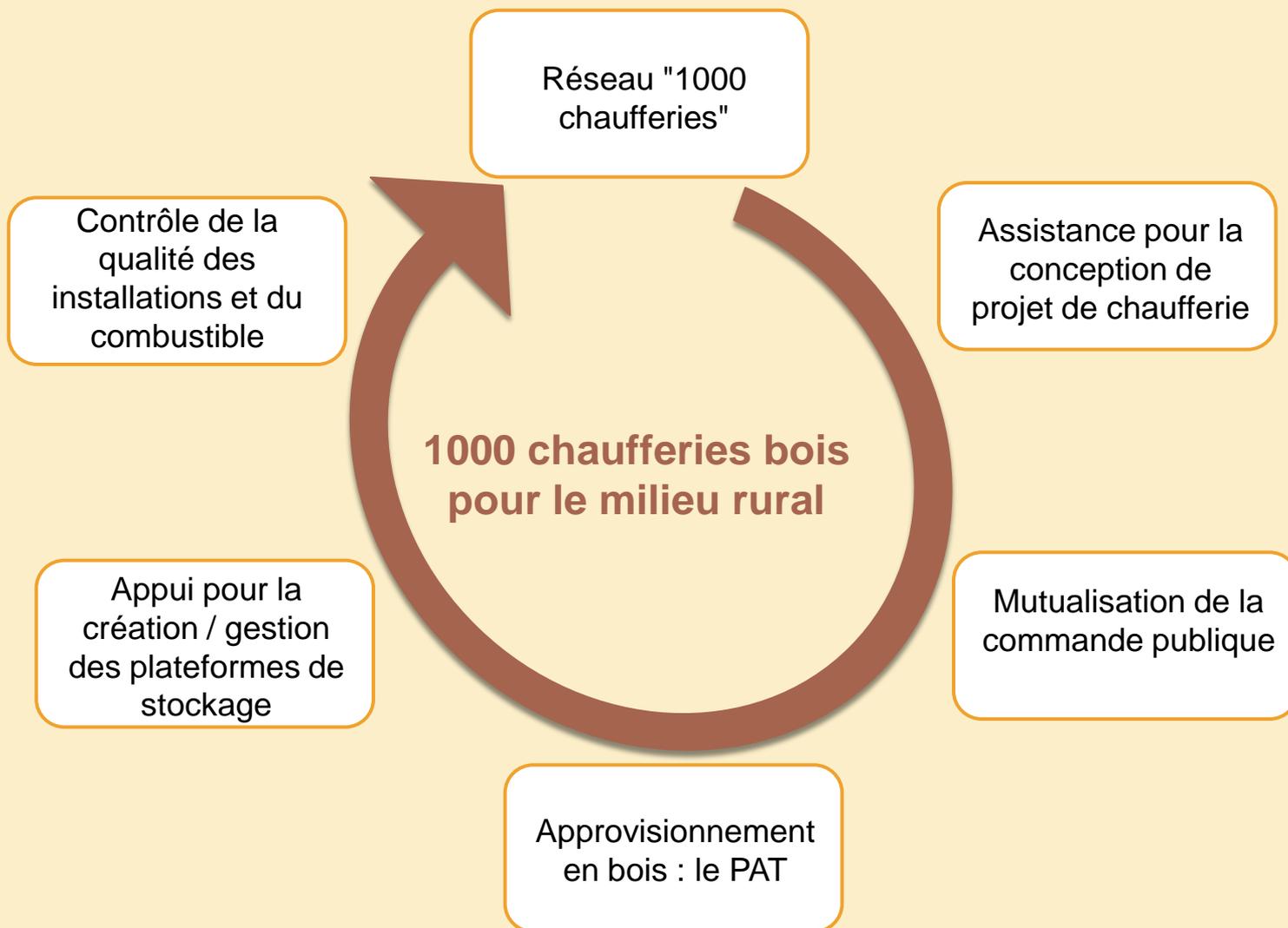


PROGRAMME

« 1000 CHAUFFERIES BOIS POUR LE MILIEU RURAL »



La boîte à outils « 1 000 chaufferies »

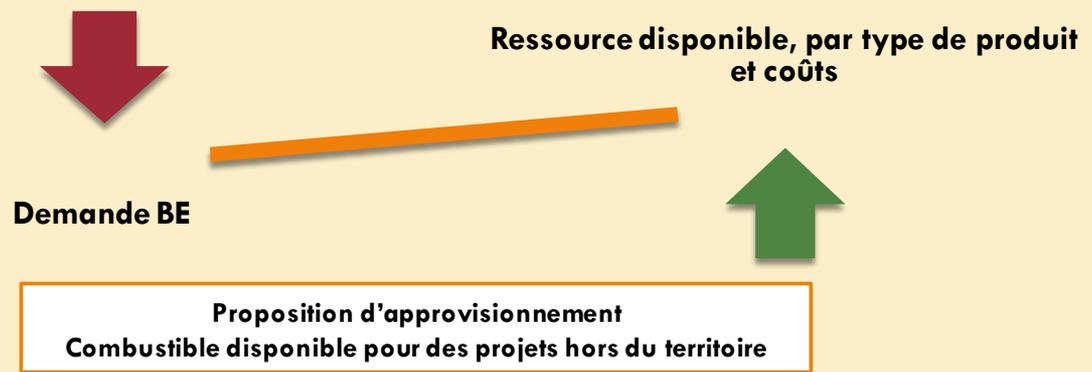
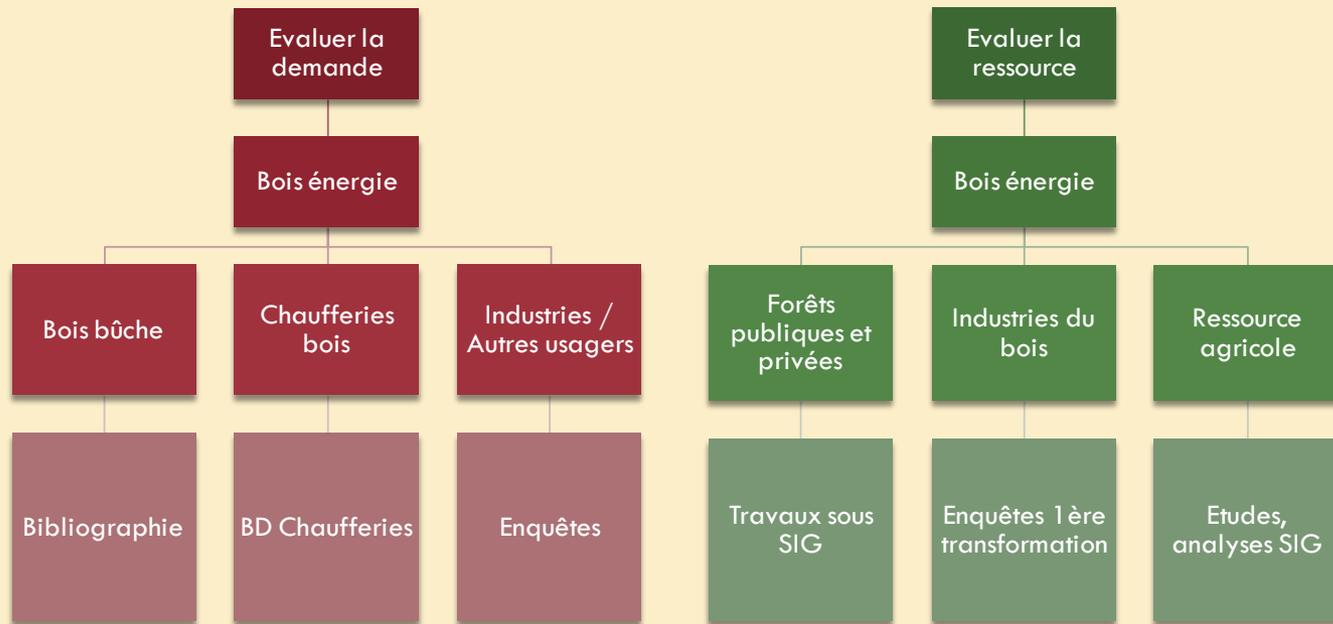


Le Plan d'approvisionnement territorial

Un outil d'aide à la décision au service des élus des territoires pour la valorisation du bois énergie



Méthodologie générale





Les données forestières intégrées dans la modélisation Syllogis

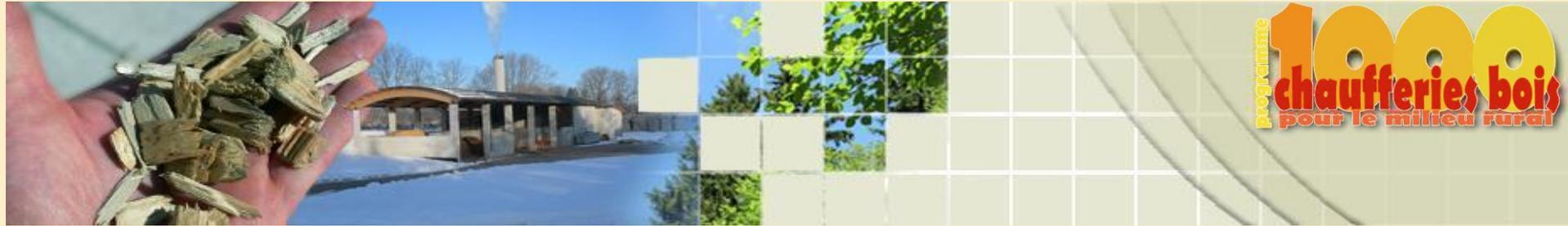
- Données génériques IGN
 - BD ORTHO ©IGN
 - Réseau routier - BD TOPO ©IGN
 - Altimétrie - BD ALTI ©IGN
 - BD CARTO© IFN
 - Desserte: Données accessibilité à la forêt du CRAIG
- Données dendrométriques
 - PSG
 - Aménagements ONF
 - 25 placettes par type de peuplement IFN
- Paramètres de coupe
 - Accroissement, volumes minimum d'interventions etc...



Les données intégrées dans le PAT

- Autres données ressource
 - Connexes de scierie
 - Agriculture
 - Autres (déchets verts...)

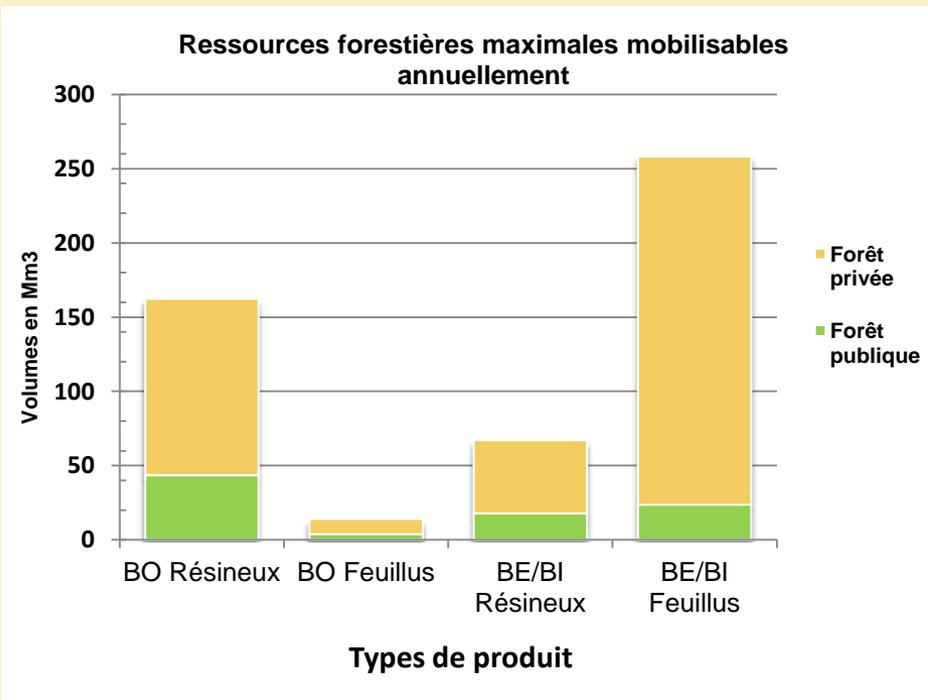
- Autres données de consommation
 - Chaufferies
 - Bois bûche



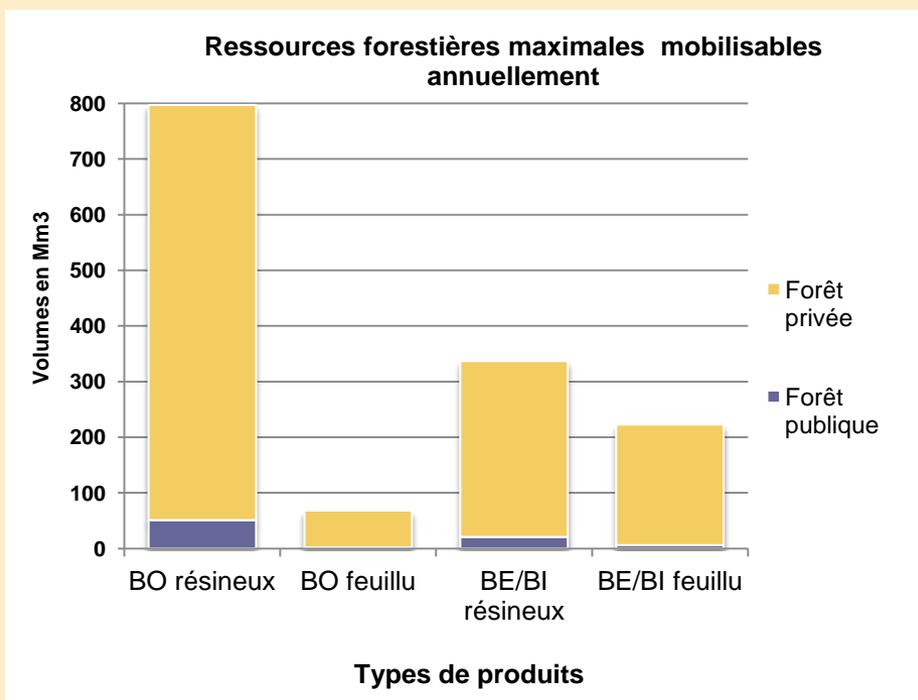
RÉSULTATS DES PAT



Ressources forestières mobilisables annuellement



PAT « Sancy – Combrailles »



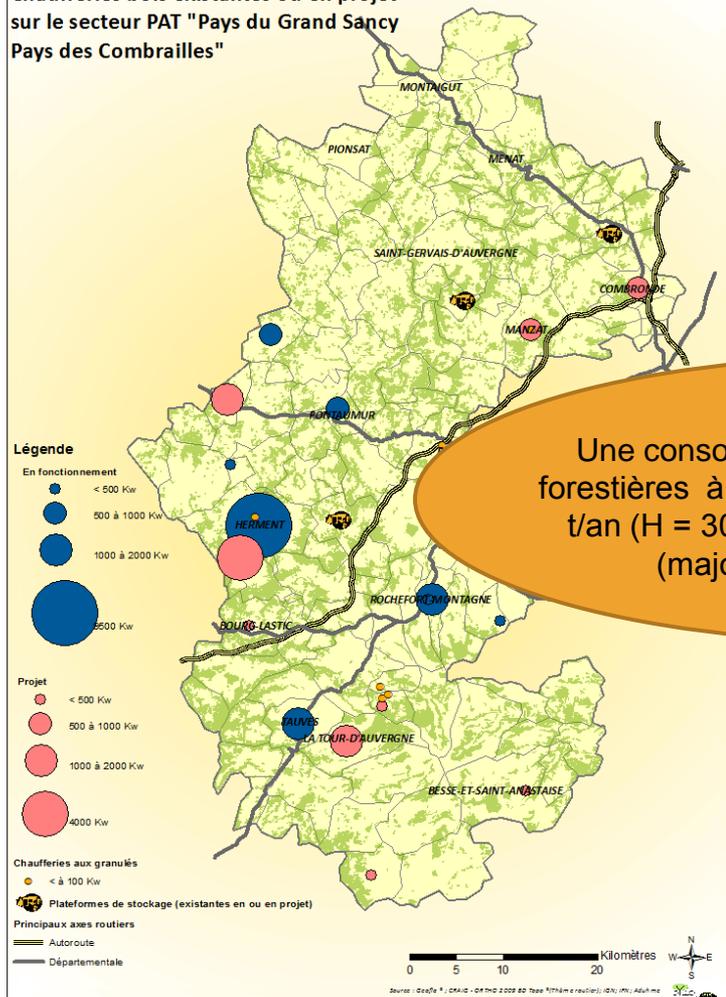
PAT « PNRLF »

Ressource forestière maximale utilisable pour l'énergie ou l'industrie, tous produits confondus:
Ouest du Puy de Dôme: env 325 000 m3/an soit 275 000 t /an (à 30% d'H) (Majorité de peuplements feuillus)
PNR LF: env 560 000 m3/an soit 420 000 t / an (à 30% d'H) (Majorité de peuplements résineux)



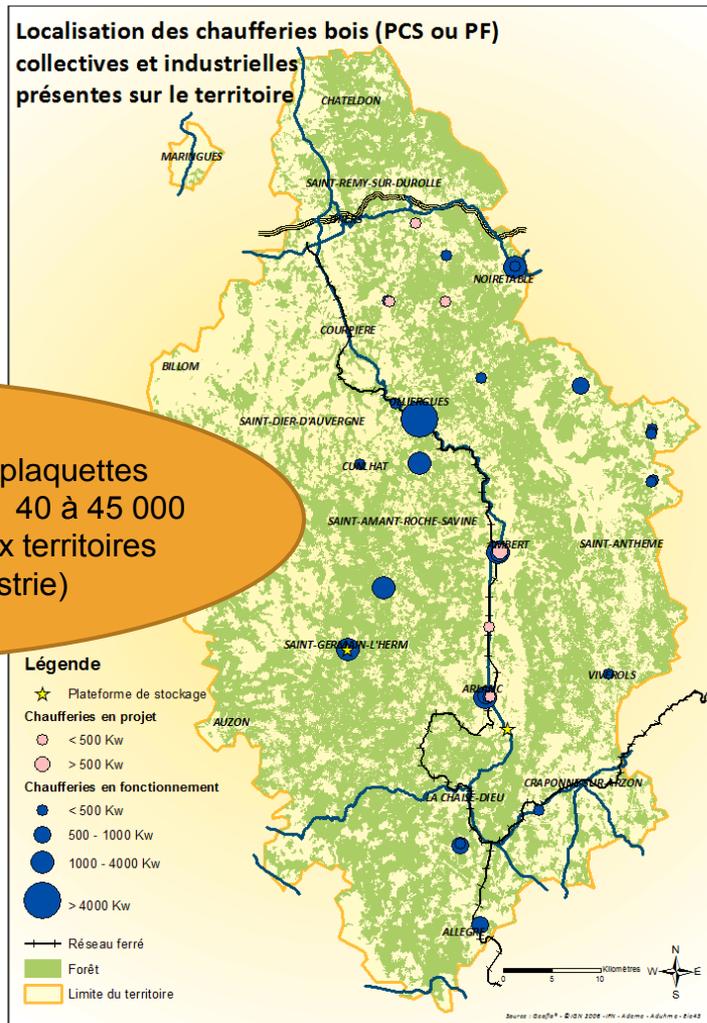
Localisation des chaufferies présentes ou en projet sur les territoires:

Chaufferies bois existantes ou en projet sur le secteur PAT "Pays du Grand Sancy Pays des Combrailles"



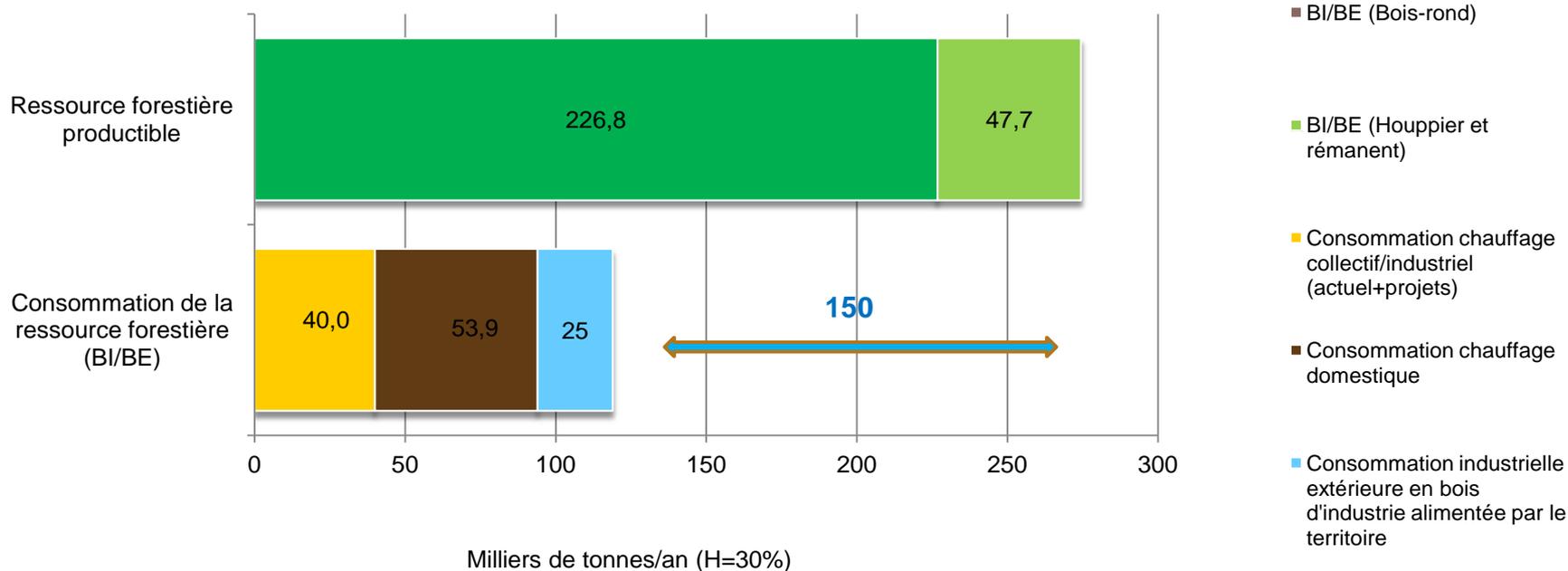
Une consommation potentielle de plaquettes forestières à moyen terme d'environ 40 à 45 000 t/an (H = 30 %) à l'échelle des deux territoires (majoritairement liée à l'industrie)

Localisation des chaufferies bois (PCS ou PF) collectives et industrielles présentes sur le territoire





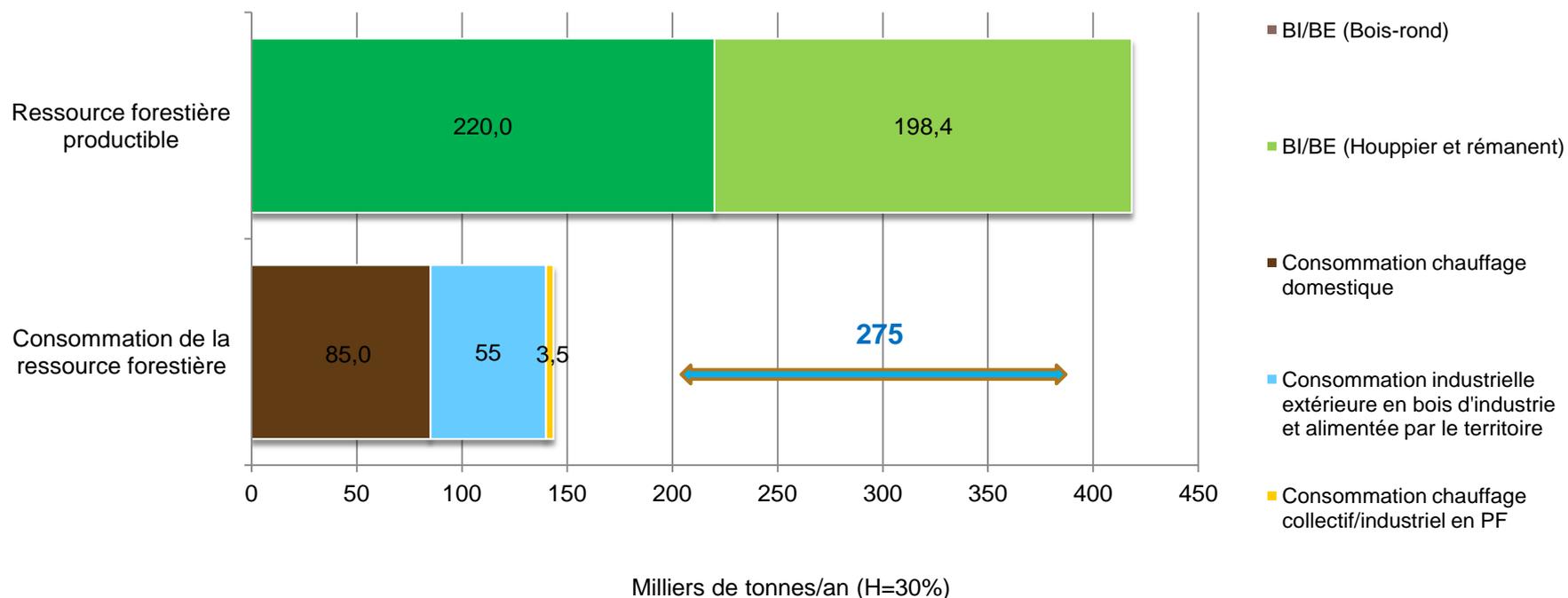
Ressources forestières et consommations des "Pays du Grand Sancy- Pays des Combrailles"



L'exploitation de cette ressource en bois énergie permettrait l'alimentation de près de 250 chaufferies similaires à celle de Pontaumur ou plus d'une dizaine d'unités de granulation équivalentes à celle d'EO2 à St Germain Près Herment et représenterait env 120 (ETP Etude ADEME Evaluation des emplois dans la filière biocombustibles)

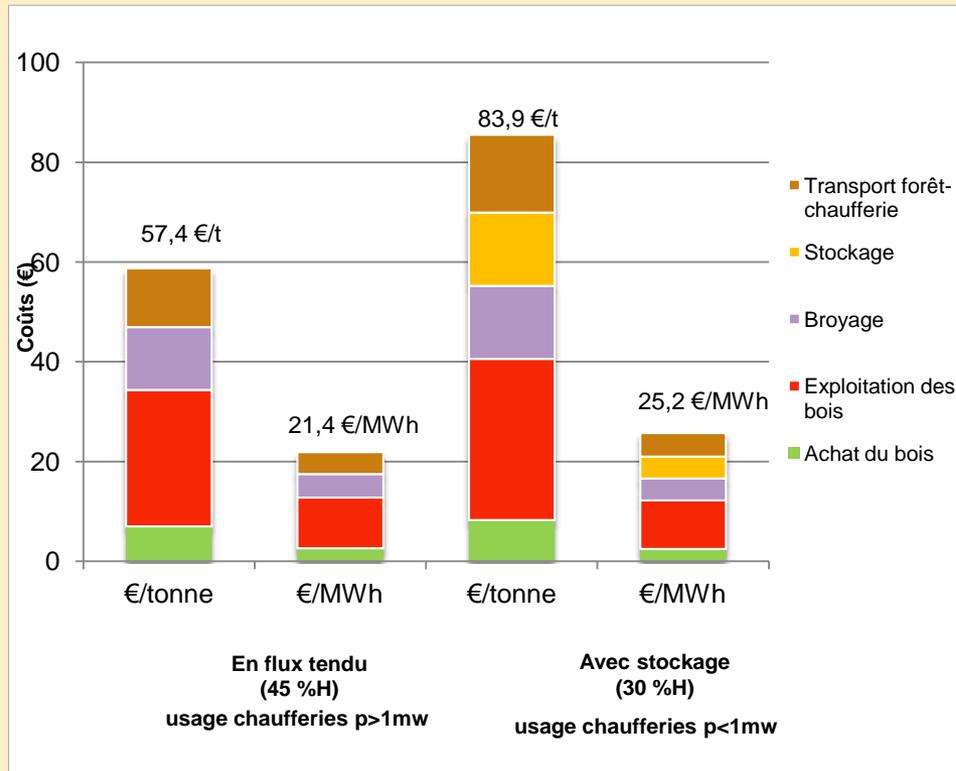


Ressources forestières et consommations du territoire PNR Livradois Forez

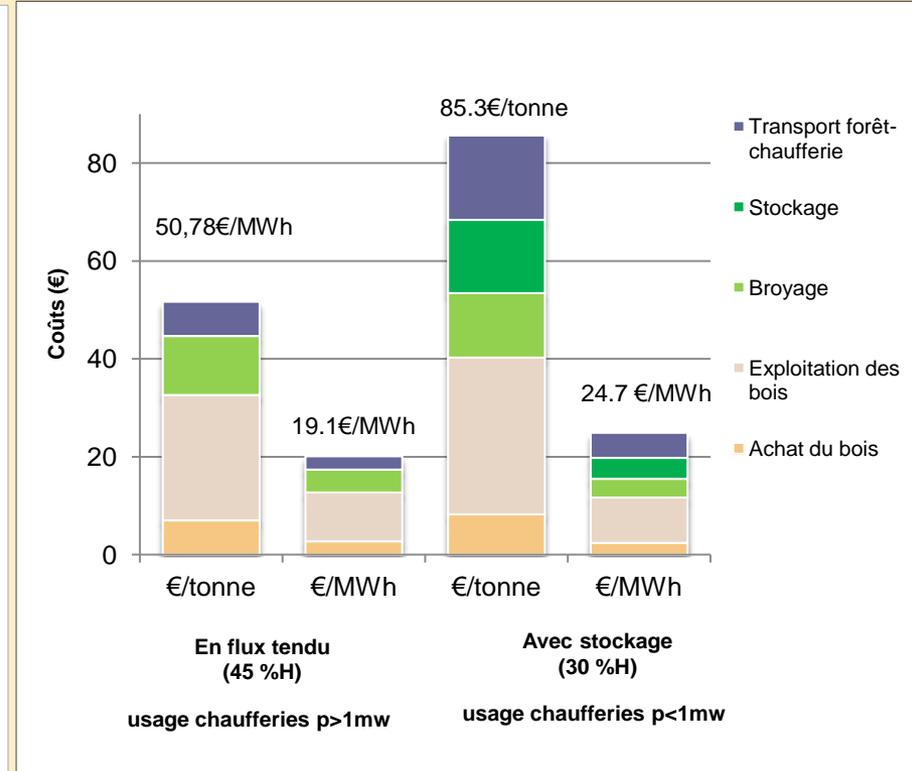


L'exploitation de cette ressource en bois énergie permettrait l'alimentation de plus de 380 chaufferies similaires à celle de St Germain l'Herm ou plus d'une quinzaine équivalentes à celle de la papeterie de Giroux et représenterait env 220 ETP

Décomposition du coût de la PF



PAT « Sancy-Combrailles »



PAT « PNRLF »



DU PAT AU PROGRAMME D' ACTIONS TERRITORIAL

Pistes d'actions à mener...



Le développement du parc de chaufferies bois du territoire

- Sensibilisation / Information des élus du territoire sur le bois énergie et notamment sur les plaquettes forestières (ressource locale, création d'emplois, pari sur l'avenir...) à travers un travail d'animation mené par l'Aduhme ou un conseiller énergétique.
- Réalisation d'une enquête auprès des collectivités territoriales sur l'état de leur parc de chaufferies (critères de sélection à définir)
- Mutualiser les projets de chaufferies afin de pouvoir bénéficier d'avantages au niveau des financements ou de réduction des coûts d'investissements
- Mise en place d'une structure porteuse (syndicat intercommunal) de projets de chaufferies bois



La desserte forestière

- Equiper les forêts pour baisser les coûts de mobilisation : investir dans la **desserte forestière**

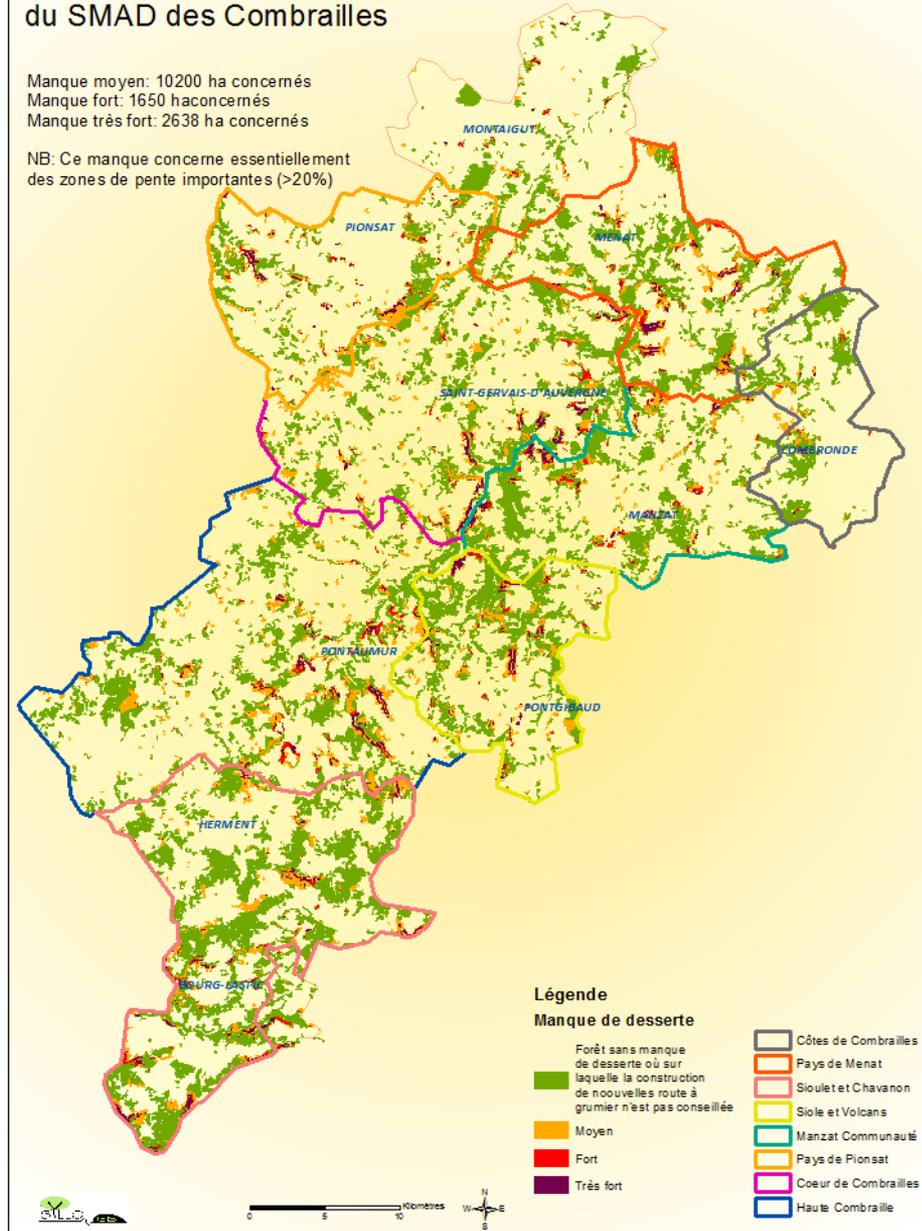
Critère d'une bonne desserte:

	Pistes	Routes
Plaine (<20% pente)	2.5 km/100 ha	1 à 1.5 km/100 ha
Montagne	4 à 5 km/100 ha	3.5 km/100 ha

Zonage des secteurs manquant de desserte forestière sur le territoire du SMAD des Combrailles

Manque moyen: 10200 ha concernés
 Manque fort: 1650 ha concernés
 Manque très fort: 2638 ha concernés

NB: Ce manque concerne essentiellement des zones de pente importantes (>20%)

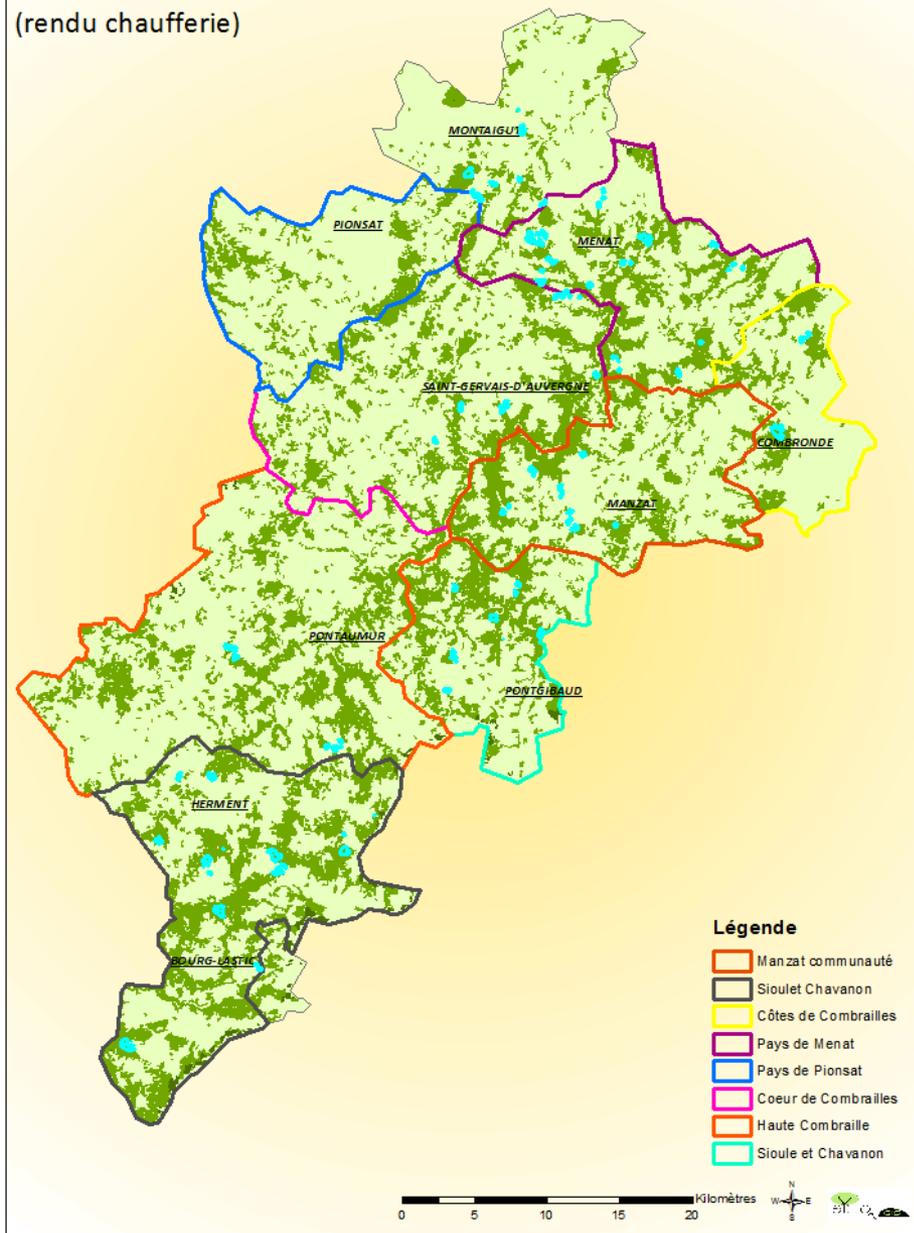




L'animation

- Définir des priorités dans le cadre du programme d'actions : mobiliser les propriétaires forestiers privés dans les zones d'exploitation les plus aisées
- Illustration : coûts de la plaquette <math><75 \text{ € /T}</math> rendu chaufferies

Zone de mobilisation de la plaquette forestière
à un coût inférieur à 75€ /T
(rendu chaufferie)





□ Travail sur le foncier forestier :

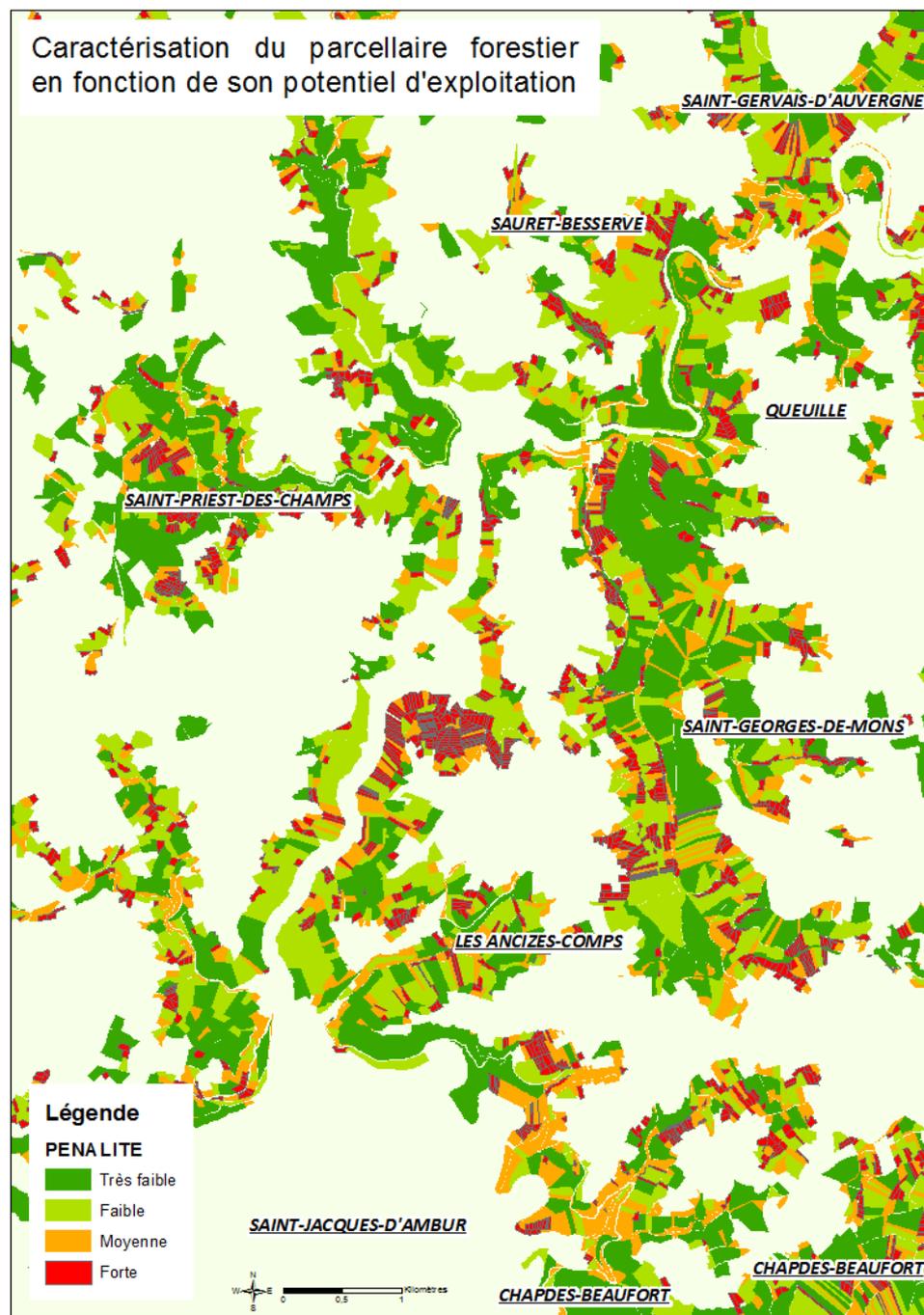
- Identification des zones d'animations prioritaires pour la mobilisation du bois à mettre en lien avec les PDM.
- Hiérarchisation de l'accessibilité à la ressource en fonction du morcellement parcellaire, de la desserte et de la ressource forestière.
- A coupler avec la BD propriétaires

-Pénalité faible: Zones couvertes de PSG et parcelles ≥ 1 ha et dont le coefficient de forme de la parcelle est ≤ 0.05 (coef = P/S) et les parcelles mais avec au moins un arc en commun avec une parcelle de même critères.

-Pénalité moyenne pour les parcelles ≥ 7000 m² avec un coefficient de forme ≤ 0.05 mais sans arc en commun avec une parcelle de même critère.

-Pénalité forte pour les autres types de parcelles

Caractérisation du parcellaire forestier en fonction de son potentiel d'exploitation



Questions diverses...



***Union Régionale des Communes Forestières
Auvergne Limousin***

Maison de la Forêt et du Bois

BP – 104 Marmilhat

63370 Lempdes



contacts :

■ Benjamin MASSARDIER / Chargé de mission

04.73.98.70.98 / 06.10.78.76.55

■ Wilfried TISSOT / Cartographe – géomaticien

0043.55.21.21.020

w.tissot@fncofor.fr